



FICHE D'INSCRIPTION

Brevet de Surveillant de Baignade (SB)

SAISON 2024-2025

Identité

NOM :	PRENOM :
DATE NAISSANCE :	LIEU NAISSANCE + Département :
ADRESSE / CP+VILLE :	
E mail :	
Téléphone :	

Si l'adhérent n'est pas majeur

PÈRE / NOM :	PRÉNOM :
E mail :	TEL :
MÈRE / NOM :	PRÉNOM :
E mail :	TEL :

Activités choisies

Surveillant de Baignade (Seulement Formation Aquatique)	<input type="checkbox"/> [150 €]
Surveillant de Baignade + PSC1	<input type="checkbox"/> [180 €]
Surveillant de Baignade (formation continue)	<input type="checkbox"/> [100 €]
Surveillant de Baignade (formation continue) + Recyclage PSC1	<input type="checkbox"/> [130 €]

Dates

Lundi 14 au jeudi 17 avril 2025	<input type="checkbox"/>
---------------------------------	--------------------------

Règlement

Total Général : Activité choisie..... € + Adhésion TSN 20 € (obligatoire) =..... €
Mode règlement : <input type="checkbox"/> Chèque (ordre T.S.N.) <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Chèques Vacances

Toute activité commencée est due, il ne sera effectué aucun remboursement. Tout cours non suivi est perdu. Le certificat médical est obligatoire. Tout dossier incomplet sera rejeté. Dès votre inscription, vous devenez membre de l'association Tournefeuille Sauvetage Nautique

Dossier à déposer dans une enveloppe libellée au nom du TSN, dans la boîte aux lettres du club au niveau du portail d'entrée de la piscine de l'OASIS de la Ramée à Tournefeuille ou à envoyer à Tournefeuille Sauvetage Nautique, Piscine l'Oasis de la Ramée, Chemin de Larramet, 31 170 TOURNEFEUILLE
Tél : 07 45 38 71 32 Mail : tournefeuillessauvetagenautique@gmail.com
Site internet : <http://tsn31.sportsregion.fr>

Date :

Signature

Documents à fournir :

- Pièces d'identité recto/verso ;
- Certificats de non-contre-indication à la pratique de la natation ;
- La photocopie du brevet de surveillant de baignade pour la formation continue ;
- Le certificat de compétence PSC1 ;
- Autorisation « Droit à l'image ».



FICHE D'INSCRIPTION
Brevet de Surveillant de Baignade (SB)
SAISON 2024-2025



CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné..... Docteur en
médecine, certifie avoir examiné ce jour :

.....
et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la
natation et du sauvetage sportif.

Cachet du Médecin obligatoire

Fait à

Le

Signature :



FICHE D'INSCRIPTION
Brevet de Surveillant de Baignade (SB)
SAISON 2024-2025



DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e)

- Autorise
 N'autorise pas

- à photographier ou filmer lors des entraînements, manifestations, stages, compétitions sportives .
- à diffuser les photos et films pouvant servir à des fins de promotion et/ou de communication .
- à publier sur le blog internet du club les photos ou vidéos représentant mon enfant prises dans le cadre des activités organisées par le Tournefeuille Sauvetailage Nautique.

Le Tournefeuille Sauvetailage Nautique, s'engage pour sa part à ne publier que des photographies représentant les personnes dans le contexte de l'activité organisée autour du sauvetailage sportif.

A Le

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé ».

DONNEES PERSONNELLES

- Les informations recueillies pour l'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé pour le TSN pour enregistrer l'inscription de l'adhérent et le déclarer auprès de la FFSS. La base légale du traitement est l'adhésion au TSN et à la FFSS.
- Les données collectées seront seulement communiquées à la FFSS.
- Les données sont conservées pour la durée de la saison en cours.
- Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.
- Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.
- Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le club à l'adresse à son adresse e-mail.
- Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.